



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 71227

Texte de la question

M. Lionnel Luca appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la situation de la psychiatrie publique dans les Alpes-Maritimes. En effet, la demande de soins ne cesse de s'accroître, ce qui rend le travail du personnel hospitalier particulièrement difficile. Ainsi, pour les jeunes enfants et adolescents, il n'existe aucun lit d'hospitalisation spécifique dans l'ouest du département, alors que les structures pour la psychiatrie ne sont pas du tout adaptées pour les accueillir. Il souhaite par conséquent connaître les mesures qu'il compte mettre en oeuvre pour une meilleure qualité de soins indispensable pour garantir la santé des malades et la sécurité du personnel.

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71227

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2005, page 7324